



**BON DE COMMANDE POUR UNE INTERVENTION
PONCTUELLE DE VIDANGE DES OUVRAGES D'UNE
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Bon de commande à envoyer à :

Syndicat Mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre
Service Public d'Assainissement Non Collectif
74 chemin du Moriot
38490 LE PASSAGE
ou par e-mail à smeahb@haute-bourbre.fr

Je soussigné(e).....fais appel au Syndicat Mixte d'eau et d'assainissement de la Haute Bourbre pour effectuer l'entretien courant (la vidange et/ou le curage) des ouvrages de mon installation d'assainissement non collectif.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service jointes au présent document.
Je m'engage à payer le montant réel de la prestation sur la base de la fiche d'intervention de l'entreprise ALP'ASSAINISSEMENT.

L'installation à vidanger est située :

Adresse **complète** :

Téléphone obligatoire (**pour contact rapide**) :

E-mail :

Adresse de facturation (si différente) :

Code postal : Commune :

Renseignements indispensables pour la programmation de l'intervention :

(1) Fosse septique (Volume :)

(1) Fosse toutes eaux (Volume :)

(1) Microstation

(1) Bac dégraisseur

(1) Autre dispositif de traitement à curer ou vidanger **Préciser** :

Distance entre le point de stationnement du camion de vidange et votre installation d'assainissement non collectif (si vous savez l'évaluer) :

.....

Remarques relatives à l'accessibilité des ouvrages (difficulté d'accès, dégagements des regards enterrés à réaliser...) :

.....

.....

A, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

(1) : cocher la case utile

N.B. : ce bon de commande est valable pour une seule intervention. En aucun cas, vous ne serez dans l'obligation de solliciter le Syndicat mixte de la Haute Bourbre pour toute intervention ultérieure.